



Etudes d'impact sur l'environnement (RIE1 + RIE2) et suivi environnemental de réalisation (SER), Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais

MO : Commission de construction, Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais

Lieu : Vaud, commune de Rennaz

Contact : M. Karl HALTER, 021 989 79 84

Période : 2009-en cours



Description du projet

Le projet de dispositif hospitalier d'importance régionale sur le site de Rennaz est conduit par le Conseil d'établissement de l'Hôpital Riviera-Chablais et une direction de projet. Une commission interparlementaire de contrôle assure le lien avec les cantons de Vaud et du Valais.

Un concours d'architecture a été réalisé entre 2010 et 2011 concernant la conception de l'Hôpital régional, notamment sur la base du PAC provisoire et du cahier des charges environnement.

Dimensionné pour un bassin de population de 180'000 personnes, l'hôpital Riviera – Chablais, Vaud-Valais prévoit 300 à 350 lits et près de 1'500 employés sur le site de Rennaz.

Le dispositif hospitalier prévu sur le territoire du PAC comprend un Hôpital régional, des installations extrahospitalières et des installations techniques liées à l'exploitation du site.

Deux parkings sont projetés pour des utilisations distinctes (employés et visiteurs). Ces parkings, ainsi que les zones de stationnement pour les ambulances, totalisent 705 places de parc.

Prestations réalisées

Evaluation environnementale complète (REP 1) pour les différents domaines servant de cahier des charges pour le concours d'architecture. Inventaire des contraintes, objectifs et opportunités environnementales relatives au projet d'aménagement.

Rapport d'impact sur l'environnement – étape 1 (RIE 1) associé au plan d'affectation cantonal (PAC n° 313) puisque le projet de ce nouvel hôpital est soumis à l'OEIE avec plus de 500 places de stationnement projetées.

Le RIE1 déposé avec le PAC à fin 2011a été mis en consultation en novembre 2012, après intégration des remarques issues de l'examen préalable.

Rapport d'impact sur l'environnement – étape 2 (RIE 2) comme pièce accompagnant le dépôt de l'autorisation de construire du projet architectural et constructif en décembre 2012.

Evaluation des impacts par domaine avec accent particulier sur :

- le bruit routier et aérien (modélisation des niveaux sonores en différents points du projet et des bâtiments riverains, proposition et évaluation de mesures de protection en façades, imitations des installations techniques sur le voisinage, bruit de comportement, trafic des hélicoptères)
- les accidents majeurs (transport de marchandises et risque sismique, définition de mesures en façade et dimensionnement des vitrages et façade pour disposer d'une protection optimale contre le flux radiatif)

- les eaux (eaux souterraines-système de by-pass pour ne pas péjorer l'écoulement de la nappe, eaux de surface-expertise locale d'inondations et proposition de mesures de confinement, eaux à évacuer-concept de gestion des eaux claires et dimensionnement)
- déchets et substances dangereuses (déchets ménagers, déchets médicaux spéciaux, à risque infectieux ou toxique, autres déchets spéciaux, déchets radioactifs)
- la nature (faune, flore et biotopes, évaluation des impacts en phase d'exploitation, proposition et intégration au projet de mesures de reconstitution et de remplacement)
- les sols (emprises, volumes, horizons, concept de protection des sols)
- l'air (émissions dans le périmètre d'étude)
- le paysage (intégration, visibilités lointaine et rapprochée)

Réalisation de toutes les prestations à l'exception des accidents majeurs et de la nature, sous-traitées respectivement à Neosys SA et à Hintermann & Weber SA.

Conseils et appui aux mandants pour le traitement des oppositions.

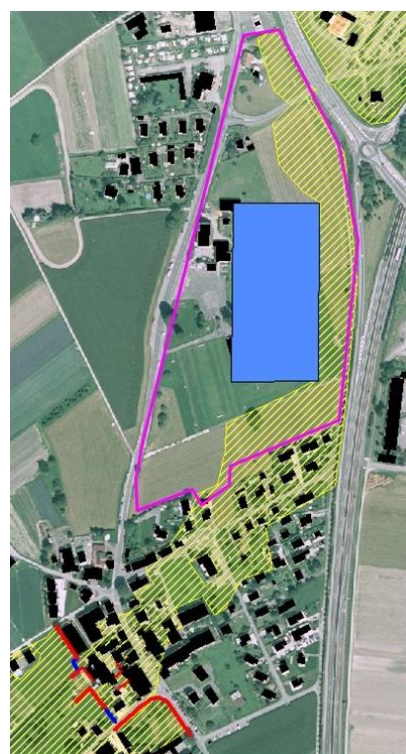
Suivi environnemental de réalisation (SER) dès 2013. Suivi de la gestion des sols et des travaux de décapage (suivi pédologique) d'octobre 2013 à avril 2014 en collaboration avec le bureau Hintermann & Weber SA. Suivi des travaux du lot 1 (vibrocompactage, plateforme, pieux, palplanches, galerie technique et terrassement) dès mars 2015.



Intentions architecturales, Consortium HRC (groupe 6 / GD Architectes SA), mars 2012



Périmètre du projet modélisé dans le logiciel de simulation



- Inondation avec niveau de danger résiduel (carte modifiée)
- Bâtiment existant
- Muret ou talus existant en mesure de confiner l'inondation
- Talus existant qui n'est pas en mesure de confiner l'inondation résiduelle
- Zone de conflit
- Bâtiment du nouvel hôpital, niveau 376.5 msl

Carte des dangers modifiée et détaillée pour la zone de conflit suite à l'expertise hydraulique

Montreux

Av. du Casino 45
CP 400
1820 Montreux 2
Tél. 021 966 10 80

Aigle

Place du Marché 6
CP 435
1860 Aigle
Tél. 024 468 10 80

Lausanne

Av. Gratta-Paille 2
1018 Lausanne
Tél. 021 616 17 24

Genève

Rue des Grand'Portes 2
1213 Onex
Tél. 022 312 06 50

ECOENTREPRISE
CERTIFICATION
DEVELOPPEMENT DURABLE
mail@bcng.ch
www.bcng.ch